

Appel d'offres - Formation

Sensibilisation à l'IA – juillet 2025

Sujet de la formation

Sensibiliser aux risques éthiques et aux meilleures pratiques de l'IA générative.

Contexte

L'entrée en vigueur progressive en 2025 -2026 de l'IA Act oblige les employeur•ses utilisant des systèmes d'IA à prendre des mesures en fonction des catégories de risque. Ce texte législatif encadre la formation des salarié•es.

Groupes cibles

Cette formation s'adresse à la communauté des membres Smart et sera ouverte aux collègues de l'équipe support.

Notre communauté est bilingue, proposer la formation en Fr et NL est un plus.

Objectifs de la formation

- Sensibiliser les participantes aux risques éthiques et aux meilleures pratiques de l'IA générative.
- Déconstruire les mythes et les mystifications autour de l'IA.
- Aborder les fondements technologiques, légaux et éthiques de son utilisation.
- Garantir la compréhension des impacts et risques liés à l'IA.
- Informer les participants des tendances émergentes de l'IA.

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de la formation, les participant.es seront capables de :

- Identifier les risques éthiques dans les projets d'IA.
- Utiliser l'IA de manière responsable, éthique et sécurisé (protection des données, confidentialité, biais algorithmiques, etc.).
- Connaître les fondements technologiques, les applications diverses, les implications et tendances émergentes de l'IA.
- Acquérir une vision d'ensemble des opportunités et des défis que présente l'IA.

Informations pédagogiques

Durée estimée de la formation : 4h ou 2h effectives de formation (à distance ou en présentiel, hybride)

La formation doit s'adresser au plus grand nombre

Nombre de participant.es par session : à définir par le prestataire

Prérequis

Avoir une utilisation fréquente des outils informatiques.

Informations pratiques

Les formations en présentiel se déroulent dans les locaux de Smart à Bruxelles et/ou en antennes.

Les formations sont organisées du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Les salles sont équipées d'un flipchart et d'un écran.

Mise en œuvre de la formation : entre septembre et décembre 2025

Eléments à reprendre dans la proposition

- Courte présentation du formateur et de son expérience pertinente en lien avec le sujet
- Contenu de la formation proposée
- Méthodologie appliquée



- Offre de prix en euros HTVA

Processus de sélection

- Envoi d'une offre par mail
- Analyse des propositions
- Prise de contact avec les formateurs sélectionnés
- Sélection finale

Modalités de réponse

- L'offre doit être adressée à Valentine Philippe, chargée de formation, **par mail** à l'adresse formation@smart.coop
- Date d'envoi : **à partir du 15 juillet 2025 jusqu'au 22 juillet inclus 2025.**

Critères de sélection

- La pertinence du contenu
- La qualité de la méthodologie
- L'expérience du formateur
- Le prix
- La facturation via Smart (priorisé)

Seules les propositions complètes et reçues dans les délais impartis seront prises en compte.

Les formateurs sélectionnés seront contactés au plus tard le 25 juillet 2025. Sans réponse de notre part à cette date, considérez votre proposition comme non retenue.

